

**Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci
M.R.C. de la Matawinie**

Vendredi 2019 (03) 8 Mars Séance ordinaire du conseil municipal, tenue le vendredi 8 mars 2019 au lieu et à l'heure habituels. Étaient présents Mesdames, Messieurs, les membres du conseil suivants et formant quorum :

Lucie Vignola
Chantale Perreault

Bertrand Taillefer
André Lafrenière

Étaient absents la conseillère Julie-Anne Cousineau et le conseiller Patrick Gautschi.

Sous la présidence de Son Honneur la Mairesse, Madame Isabelle Parent.

La directrice générale, Chantal Soucy, est également présente.

Madame la Mairesse procède à l'ouverture de la présente séance et indique les procédures du déroulement de la soirée.

19-051 2- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que l'ordre du jour soit et est adopté tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-052 3- Adoption du procès-verbal du 8 février 2019

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2019 soit et est adopté dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

4.0 Rapport de correspondance

5.0 Dépôt du rapport financier en date du 28 février 2019

19-053 6. Adoption des comptes à payer au montant de 39 798.85 \$

Proposé par la conseillère Lucie Vignola et résolu,

que la liste des comptes à payer, au montant de 39 798.85 \$, soit et est adoptée telle que déposée et que soient et sont ratifiés les chèques émis en vertu d'une résolution.

Que la mairesse et la directrice générale soient et sont autorisées à signer les chèques à cet effet.

Adopté unanimement par les conseillers.

12088	Bell Canada	383.13 \$*
12089	Conteneur Recycle inc.	1 705.54 \$*
12090	Féd. des trappeurs gestionnaires du Qc	196.00 \$*
12091	Fleetinfo	3 003.84 \$
12092	Havre familial	100.00 \$
12093	Pitneyworks	2 238.04 \$*
12094	SAAQ	10 841.17 \$*
12095	Bell Canada	149.94 \$*
12096	Manoir de la rivière Dufresne	3 130.85 \$*
12097	MRC de la Matawinie	16 312.59 \$*
12098	SPCA Lanaudière/Basses Laurentides	559.83 \$*
12099	Petite Caisse	120.00 \$
12100	Compo Recycle	33 247.74 \$*
12101	Féd. québécoise des municipalités	68.99 \$*
12102	Fonds d'information sur le territoire	16.00 \$*
12103	L'Union-Vie	3 250.41 \$*
12104	Jobert inc.	65 582.66 \$*
12105	Bureau en gros	1 035.75 \$
12106	Benson pièces d'auto	25.93 \$
12107	Carrières BGR	183.92 \$
12108	Boivin Gauvin Inc.	14 854.77 \$
12109	Corporate Express Canada inc.	835.88 \$
12110	Claude Rondeau, Ent.Électricien	1 765.84 \$
12111	C.R.S.P.B. des Laurentides	21.85 \$
12112	Eurofins Environex	124.76 \$
12113	F.D. JUL	665.51 \$
12114-5	Garage Marcel Lamarche	1 003.53 \$
12116	Grenier Chrysler Dodge Jeep	4 101.32 \$
12117	La Griffes SBG	20.13 \$
12118	Husky Ltée	734.69 \$
12119	Les industries Usifab	286.53 \$
12120	Journal Altitude 1350	373.69 \$
12121	Linde Canada Ltée	16.91 \$
12122	L&M Uniforme Inc.	3 207.29 \$
12123	Mayrand Ltée	153.22 \$
12124	Municipalité d'Entrelacs	2 005.51 \$
12125	Isabelle Parent	257.96 \$
12126	Patrick Morin	531.12 \$
12127	Pétrole Pagé inc.	2 433.68 \$
12128	Produits sanitaires des Plaines	266.35 \$
12129	P.G. Solutions inc.	256.39 \$
12130	Pharmacie Allard Bergeron Choinière	29.90 \$
12131	R.M. Leduc & Cie inc.	406.71 \$
12132	Info Page	63.09 \$
12133	Roy et Asselin inc.	1 863.40 \$
12134	Serrurier Lafleur inc.	544.98 \$
12135	Chantal Soucy	78.36 \$
12136	SRAD Communications	319.63 \$
12137	Groupe Trak/Rapide Investigation	448.41 \$
12138	Les Uniformes Moderna	355.27 \$
12139	Xpression Num-Eric	526.57 \$
12140	Area Plein-Air	1 865.27 \$
12141	Ass. des personnes handicapées Matawinie	50.00 \$
12142	Autobus Moreau inc.	229.95 \$
12143	Carrefour Action Municipale et famille	88.53 \$
12144	COMBEQ	712.85 \$*
12145	Dominic Roy, Ing. Forestier	1 235.98 \$
12146	Havre familial	197.97 \$
12147	Purolator inc.	21.61 \$*

12148	San Donato vélo club	150.00 \$
12149	Syndicat canadien de la fonction publique	445.28 \$*
12150	Bell Canada	21.50 \$*
12151	Compo Recycle	637.80 \$*
12152	Rogers	86.76 \$*
12153	Syndicat canadien de la fonction publique	576.80 \$*

Total des incompressibles : 140 185.49 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES FINANCES

7. Règlements et avis de motion

19-054 7.1 Règlement 139-62 [n/d R 139-62]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

Que n'ayant reçu aucune signature au registre, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement 139-62 dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-055 7.2 Règlement 140-11 [n/d R 140-11]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

Que n'ayant reçu aucune signature au registre, le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci adopte le règlement 140-11 dans sa forme et teneur.

Adopté unanimement par les conseillers.

A-2019-01 Avis de Motion – Traitement des élus municipaux [n/d R 148-5]

Monsieur le conseiller, Bertrand Taillefer, donne avis de motion voulant qu'il y ait dépôt d'un projet de règlement afin d'établir le traitement des élus municipaux. Le conseil adoptera le règlement lors d'une séance ultérieure.

Une dispense de lecture est demandée. Une copie du projet de règlement est déposée.

A-2019-02 Avis de motion – Les feux d'agrément et les feux de nettoyage [n/d R 205]

Madame la conseillère, Chantale Perreault, donne avis de motion voulant qu'il y ait dépôt d'un projet de règlement afin de régler les feux d'agrément et les feux de nettoyage. Le conseil adoptera le règlement lors d'une séance ultérieure.

Une dispense de lecture est demandée. Une copie du projet de règlement est déposée.

A-2019-03 Avis de motion Règlement d'emprunt chemin Dufresne [n/d R 206]

Monsieur le conseiller, Bertrand Taillefer, donne avis de motion que sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 206 décrétant un emprunt de 1 609 650 \$ pour l'exécution des travaux du chemin Dufresne.

Il est, par la présente, déposé par monsieur Bertrand Taillefer, conseiller, le projet du règlement numéro 206 intitulé "Travaux chemin Dufresne" qui sera adopté à une séance subséquente.

Période de questions sur la réglementation

8. Administration et ressources humaines

19-056 8.1 Vente pour taxes 2019- Mandat [n/d 208-132]

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate Madame Isabelle Parent, mairesse, à se porter adjudicataire des immeubles sur lesquels aucune offre n'est faite ou sur certains immeubles définis par le conseil lors de la vente pour taxes du 13 juin 2019.

Madame Nadia Desjardins ou Madame Véronick Beaulieu, employées de la M.R.C. de la Matawinie, agiront comme substitut, en remplacement de Madame Parent s'il y a lieu.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-057 8.2 Équité salariale – comité [n/d N-960]

Attendu que la municipalité a effectué l'évaluation de l'équité salariale en 2014;

Attendu qu'il y a obligation d'évaluer le maintien de l'équité salariale tous les 5 ans;

Attendu qu'un comité doit être formé et composé de 2 représentants de l'employeur dont 1 femme et 2 représentants côté syndical dont 1 femme;

Proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci mandate la directrice générale, madame Chantal Soucy et le conseiller, Monsieur Bertrand Taillefer à siéger sur le comité pour la révision de l'équité salariale de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-058 8.3 Carrefour action municipale et famille [n/d 114-230]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'adhésion au Carrefour action municipale et famille pour un montant de 77\$ plus taxes et mandate la conseillère Julie-Anne Cousineau comme personne responsable du dossier famille. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-059 8.4 Municipalité Saint-Michel-des-Saints/Service d'immatriculation des armes à feu du Québec – moratoire [n/d 114-242]

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte la demande d'appui de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints adressée au gouvernement du Québec pour une demande de moratoire d'un an sur l'application réglementaire de la loi 64.

Ce délai permettrait de réviser la pertinence de la loi 64 et son efficacité à atteindre les objectifs souhaités au moyen de consultations publiques, d'un comité consultatif représentatif, paritaire et appuyé de réelles études comportant des rapports d'experts indépendants.

Monsieur Bertrand Taillefer, conseiller, ne donne pas son accord à la résolution d'appui.

Adopté majoritairement par les conseillers.

19-060 8.5 Association des personnes handicapées Matawinie [n/d 114-400]

Proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci refuse l'achat d'une publicité pour l'évènement du samedi 6 avril 2019 afin de financer l'association des personnes handicapées Matawinie. Toutefois, le conseil délègue la mairesse, madame Isabelle Parent ainsi que la conseillère madame Chantale Perreault à participer au souper-bénéfice au coût de 25 \$ chacune.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-061 8.6 Marche pour la vie – Société canadienne du cancer [n/d 114-400]

C'est dans un esprit de vouloir faire une différence que madame Lise Charron Letarte a eu l'initiative d'organiser l'évènement dont les dons amassés seront remis à la Société canadienne du cancer.

Proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte de soutenir l'activité "Une p'tite marche pour la vie" qui sera organisée le 25 mai 2019 au parc de la rivière Dufresne, par le prêt d'équipement tel que des chapiteaux, des lumières, une cafetière et du café, etc.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-062 8.7 Remboursement taxes [n/d matricule 5822 51 7269]

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le remboursement de taxes payées en trop par le propriétaire, au montant de 1 865.27 \$.

Adopté unanimement par les conseillers.

**Période de questions sur l'administration
et les ressources humaines**

9. Sécurité publique

9.1 Rapport de la conseillère responsable

19-063 9.2 Cyclo San Donato [n/d 114-500]

Attendu que la Cyclo sportive Saint-Donat- Le Nordet, organisé par le Véloclub San Donato, en sera à sa 8^e édition le 8 juin 2019;

Attendu que pour ce faire, les organisateurs ont besoin de l'appui de la municipalité pour la fermeture partielle de la route 125 Nord et du chemin Saint-Guillaume;

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci appui la demande de Véloclub San Donato qui consiste à une entrave à la circulation au coin de la route 125 N. et du chemin Saint-Guillaume, lors du passage du peloton de cyclistes qui passeront entre 10h et 12h, le 8 juin 2019.

Que les autorités concernées dont le ministère des Transports et les intervenants d'urgence, notamment la Sûreté du Québec, soient dûment avisés.

De plus, le conseil octroie une subvention de 150 \$ pour l'activité. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-064 9.3 Schéma de couverture de risque en incendie – Rapport annuel [n/d 114-241]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accepte et transmette à la MRC de la Matawinie le dépôt du rapport annuel 2018 concernant l'avancement du schéma de couverture de risque, tel que déposé.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la sécurité publique

10. Travaux publics

10.1 Rapport du conseiller responsable

19-065 10.2 Les entreprises Jobert inc. - pénalité[n/d 401-111]

Attendu l'insatisfaction du déneigement effectué le lundi 25 février 2019;

Attendu les nombreux appels effectués à l'entrepreneur;

Attendu que le déneigement des chemins de la municipalité doit débiter sans qu'il soit nécessaire d'être avisé et que les travaux de déneigement doivent être effectués en continu, tel que décrit à l'article 4.5.2 du devis;

Attendu que le délai de trois heures à compter du moment où l'inspecteur avise l'entrepreneur n'a pas été respecté, tel que décrit à l'article 7.3.2 et 7.3.3 du devis;

Attendu le rapport du directeur des travaux publics ainsi que de la directrice générale;

Il est proposé le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise l'imposition de deux amendes de 1 000 \$ chacune pour les événements de cette journée en vertu de l'article 7.3.4 du devis.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-066 10.3 Entretien de chemin [n/d 602-140]

Il est proposé le conseiller Bertrand Taillefer et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le budget de 80 930 \$ pour l'entretien des chemins 2019 selon la liste déposée. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-067 10.4 Chemin du Lac Georges – travaux [n/d 602-120]

Il est proposé par la conseillère Chantale Perreault et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le budget de 11 449.92 \$ plus taxes pour l'achat des ponceaux chez ADS Canada pour les travaux du chemin du Lac Georges.

Les sommes requises seront prises à même la taxe d'accise.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-068 10.5 Chemin du Lac Georges – travaux [n/d 602-120]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le budget de 4 006.50 \$ plus taxes pour l'achat de la toile géotextile au Centre de matériaux Saint-Donat pour les travaux du chemin du Lac Georges.

Les sommes requises seront prises à même la taxe d'accise.

Adopté unanimement par les conseillers.

19-069 10.6 Chemin du Lac Georges – surveillant de chantier [n/d 602-120]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci accorde le mandat à Dominic Roy, ingénieur forestier Expert-Conseil pour compléter, analyser et transmettre les rapports et demandes aux différents ministères pour les travaux du chemin du Lac Georges. Un budget de 2 150 \$ plus taxes est alloué pour ce mandat et est payable en deux versements soit 50% à la signature et le solde à la livraison.

De plus, pour la surveillance des travaux, et à la demande du directeur des travaux publics, un taux horaire de 90\$ /heure est établi plus les frais de déplacement.

Les sommes requises seront prises à même la taxe d'accise.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les travaux publics

11. Environnement et Hygiène du milieu

11.1 Rapport du conseiller responsable

Période de questions sur l'environnement et l'hygiène du milieu

12. Éducation, Famille, Aînés et loisirs

12.1 Rapport de la conseillère responsable

19-070 12.2 Loisirs- reconnaissance des bénévoles [n/d 802-100 2019]

Il est proposé par le conseiller André Lafrenière et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise la tenue de la Soirée reconnaissance des bénévoles, le samedi 13 avril, et autorise le budget de 1000 \$ tel que prévu dans les prévisions budgétaires.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'Éducation, Famille, Aînés et loisirs

13. Aménagement, urbanisme

13.1 Rapport du conseiller responsable

19-071 13.2 Mandat Firme d'urbaniste- Mandat [n/d 401-133]

Attendu que la municipalité désire effectuer des changements dans sa réglementation;

Attendu que le schéma d'aménagement a été adopté et que la municipalité a deux ans pour revoir son plan d'urbanisme et adapter sa réglementation au schéma;

Attendu que la Municipalité régionale de Comté (MRC) peut nous offrir des services dans certains paramètres de notre démarche et cela gratuitement;

Attendu qu'il serait plus avantageux d'avoir un service d'urbanisme, selon un taux horaire, dépendant des besoins;

Il est proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le renouvellement de l'offre de services professionnels en urbanisme de l'Atelier Urbain pour l'année 2019 ci-inclus au taux de 85 \$ / heure sans excéder un montant maximal de 20 000 \$ taxes incluses. Le montant est prévu au budget.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur l'aménagement, urbanisme

14. Promotion touristique et développement

19-072 14-1 Marché public [n/d 102-111]

Attendu que la municipalité désire instaurer la première édition de son marché public à l'été 2019;

Attendu que pour la première édition deux journées ont été ciblées, les samedis 22 juin et 17 août 2019;

Attendu que la municipalité vise, pour l'avenir, un marché public permanent quatre saisons et y travaille activement;

Attendu que ce projet comporte des coûts d'investissement (esquisse, publicité, adhésion, etc.);

Proposé par le conseiller André Lafrenière
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise un budget de 10 000 \$ pour les investissements nécessaires pour la mise en marche du projet.

Que la somme soit prise au surplus accumulé non affecté de la municipalité.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur la promotion touristique et développement

15. Art et Culture

15.1 Rapport de la conseillère responsable

19-073 15.2 Code de conduite pour l'utilisation de matériel informatique [n/d 801-140]

Proposé par la conseillère Lucie Vignola
et résolu,

que le conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci autorise le code de conduite soumis pour l'utilisation de matériel informatique à la bibliothèque municipale.

Adopté unanimement par les conseillers.

Période de questions sur les arts et la culture

19-074 16. Levée de l'assemblée

Proposé par le conseiller Bertrand Taillefer
et résolu,

que la présente séance soit et est levée.

Adopté unanimement par les conseillers.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes : #19-053, 19-058, 19-060, 19-062, 19-063, 19-066, 19-067, 19-068, 19-069, 19-070, 19-071, 19-072.

Chantal Soucy, directrice générale/secrétaire-trésorière

14 personnes

Fin de la session 20h15

Isabelle Parent, Mairesse

Chantal Soucy, Directrice générale